

nouveau tarif de l'eau au 1^{er} janvier 2008 :

**une vision à long terme justifie une augmentation
du prix de l'eau**

Le 1^{er} janvier 2008, un nouveau tarif a été mis en place pour la vente d'eau dans les communes alimentées par eauservice. Sollicité pour une prise de position, le Délégué à la surveillance des prix a proposé à la Ville de renoncer à une augmentation du prix de l'eau. Convaincue qu'une vision à long terme pour l'approvisionnement en eau potable justifie une telle restructuration, la Municipalité de Lausanne vient d'informer le Surveillant des prix qu'elle ne suivra pas ses recommandations.

La Municipalité de Lausanne a décidé fin 2007 une restructuration du tarif de la vente d'eau dès le 1^{er} janvier 2008. Plus équitable, le nouveau système de calcul propose un financement basé sur le débit installé, qui dépend du diamètre du compteur, et plus spécifiquement du débit nominal donné en m³/heure. Le prix du m³ a baissé quant à lui de 2.10 francs à 1.95 francs. Communiquée en décembre 2007, cette modification a également été mentionnée sur chaque facture adressée en 2008 aux clients d'eauservice.

Sollicité par la direction des travaux, le Surveillant des prix a recommandé aux autorités de la Ville de renoncer à la restructuration de la tarification. La Municipalité a cependant décidé de s'écarter des recommandations de la Surveillance des prix pour diverses raisons :

- Une baisse globale des consommations a été constatée depuis plusieurs années. En 2007, l'érosion des ventes s'est confirmée dans une mesure plus importante que prévu. En effet, 25,9 millions de m³ ont été consommés en 2008/03/077 contre 26,6 en 2006, 27,3 en 2005 et 28,5 en 2004 ;
- Suite à la reprise de la gestion des réseaux des nombreuses communes périphériques de Lausanne dans les années 1970, eauservice a investi des sommes importantes pour renouveler et moderniser leurs réseaux. Usées par le temps, les conduites doivent à nouveau être réhabilitées ;
- L'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement en électricité au 1^{er} janvier 2008 a entraîné des modifications tarifaires qui devraient provoquer une augmentation de la facture d'électricité pour eauservice de l'ordre d'un million de francs ;
- Il faut souligner enfin le montant élevé des investissements récents (de l'ordre de 20 millions de francs par an) et futurs (140 à 160 millions de francs répartis sur 10 ans).

Le léger supplément de recettes entraîné par la nouvelle tarification permettra à la Ville de garantir à long terme un approvisionnement de qualité et de maintenir le même niveau de confiance dans la distribution d'eau potable.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Henri Burnier, chef d'eauservice, tél. 021 315 85 10**

Le détail des nouveaux tarifs est disponible sur www.lausanne.ch/eau.



Lausanne, le 7 mars 2008